

Etape GR 3 Aurec-sur-Loire - Bas-en-Basset

Gorges de la Loire - Aurec-sur-Loire



Le Saut du Chien (Jérémy Mazet)



Sur cette partie du GR3 vous longerez le cours de la Loire entre plateaux et gorges. Vous apprécierez les points de vue fréquents sur la vallée de la Loire et ses villages environnants. Le paysage s'adoucir sur la fin de votre parcours en passant au cœur de la zone préservée des étangs de Bas-en-Basset.

Les étangs de Bas-en-Basset, parc de la Biodiversité

Anciennes gravières pour les uns, d'origine naturelle pour les autres, le site des étangs de Bas-en-Basset forme aujourd'hui un parc d'environ 200 hectares dont 80 occupés par des étangs. Il propose un paysage surprenant où l'eau et la végétation sont omniprésentes.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 6 h 30

Longueur : 17.9 km

Dénivelé positif : 398 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Archéologie et histoire, Faune, Flore, Géologie, Point de vue

Le château de Rochebaron en constitue le belvédère privilégié. Sa richesse naturelle remarquable est reconnue au niveau européen par un site Natura 2000, au niveau départemental par un Espace Naturel Sensible et au niveau local par une ZNIEFF et un arrêté préfectoral de protection de biotope. La présence végétale est importante. La strate arborée est composée de nombreux arbres des milieux humides. La grande variété d'espèces d'oiseaux constitue un enjeu naturel majeur. La présence d'espèces remarquables, comme par exemple le bihoreau gris, nécessite une attention particulière et une protection renforcée. La Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron souhaite développer, valoriser et faire connaître ce lieu en portant le projet écotouristique du Parc de la Malvalette. La préservation et la valorisation de cet espace naturel et de son environnement représentent un véritable enjeu d'avenir pour ce territoire.

Départ : Aurec-Sur-Loire

Arrivée : Bas-en-Basset

Balisage :  GR

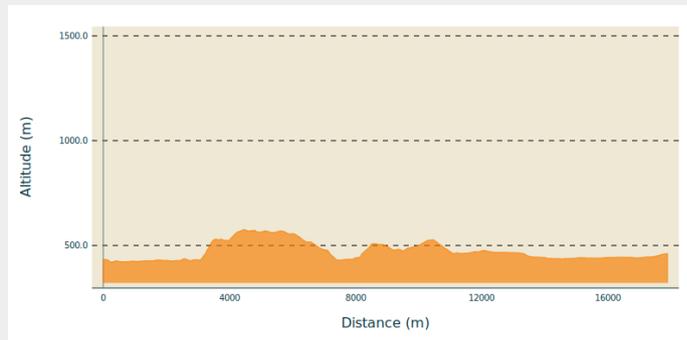
Communes : 1. Aurec-sur-Loire

2. Malvalette

3. Bas-en-Basset

Itinéraire

Profil altimétrique

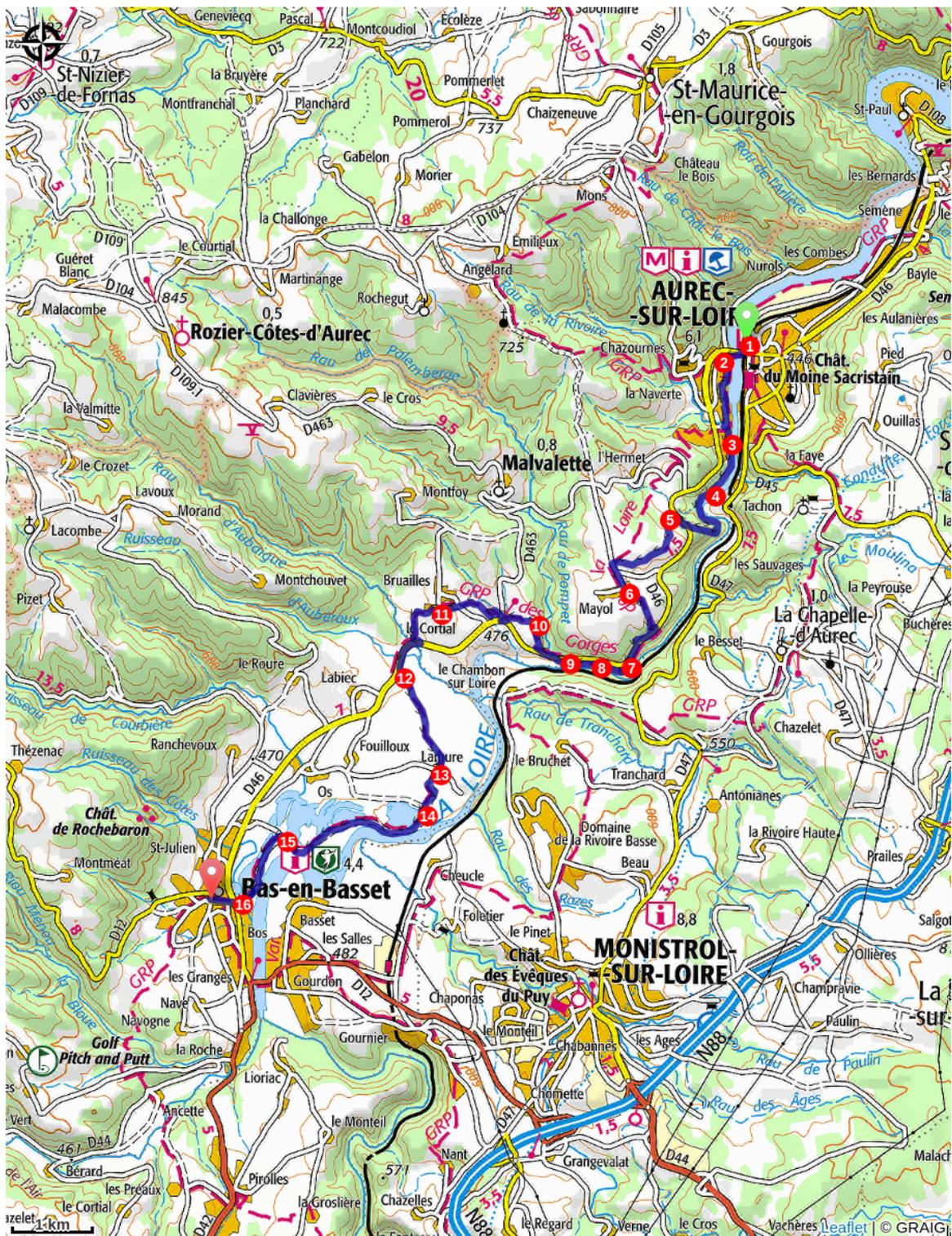


Altitude min 421 m Altitude max 576 m

1. De la gare d'Aurec, suivre la Rue de la Loire à droite sur 150 m. Après avoir passé sous le pont, emprunter le passage à niveau à droite pour rejoindre et traverser la passerelle au dessus de la Loire.
2. Descendre les escaliers à gauche et traverser la base de loisirs en suivant la berge. Après la petite passerelle sur le ruisseau de la Rivoire, continuer à gauche toujours en bordure du fleuve.
3. Au niveau du camping, poursuivre au sud par le sentier de gauche (barrière). Il longe la Loire et conduit au Saut du Chien.
4. Emprunter la passerelle métallique qui permet de franchir la barre rocheuse, puis continuer par le sentier qui gagne la rive puis s'élargit. Après le virage à droite, il remonte en forte pente. Traverser la D 46 (526 m) (> prudence !) et poursuivre l'ascension en sous-bois. Prendre la piste à gauche sur 50 m.

5. À la fourche, monter à gauche. Le chemin sort de la forêt, dépasse une maison et arrive sur une croupe avant de continuer à flanc. Poursuivre par la route à gauche. Elle conduit au centre de Mayol (570 m).
6. À la chapelle, descendre par la rue à gauche. À la sortie du hameau, rester à droite. Le chemin se dirige vers la vallée. Après deux lacets, continuer par le chemin à droite. Il domine la D 46 et la Loire.
7. Après la carrière abandonnée, remonter légèrement, puis redescendre et traverser la D 46 (> prudence !) avant de la longer à droite sur 280 m (> utiliser le talus herbeux !).
8. Avant le virage et le délaissé de route, descendre par le chemin herbeux à gauche. Il vire à droite et longe la berge de la Loire. Dépasser le moulin de Vertamise.
9. Après Vertamise, le sentier atteint une bifurcation. Grimper à droite, traverser la D 46 (> prudence !) et la longer à gauche sur 100 m en utilisant l'accotement.
10. Après le ruisseau de Pompét (glissière de sécurité), s'engager sur le sentier qui monte à droite. Il grimpe en sous-bois, passe un point haut [O> vue à gauche] et continue en lisière.
11. Après le bosquet (419 m), tourner sur le chemin à gauche. Il débouche au carrefour de la D 46 (479 m). Prendre la petite route à droite sur 50 m, puis le premier chemin à gauche. Descendre légèrement, franchir le gué sur le ruisseau de Mardaret et remonter. Couper la route pour emprunter le sentier qui se faufile entre les arbres. Il s'élargit et s'élève. Continuer par la route à droite, dépasser le puits et monter au Cortial (530 m). Tourner à gauche vers la placette (croix).
12. Prendre la rue qui part à droite pour traverser le hameau et continuer par le chemin. Dans la descente, à la fourche, tourner à gauche. En bas, longer la D 46 à droite sur 250 m (> rester derrière la barrière de sécurité !), la traverser (> prudence !) et la longer à nouveau sur 50 m. Emprunter à gauche le chemin parallèle à la route sur 250 m.
13. À l'intersection, tourner à gauche sur le chemin qui vire à droite et se poursuit entre champs et pâtures. Au X, continuer droit devant [O> à droite, château de Rochebaron xve édifié sur un éperon rocheux]. Par la route à droite, rejoindre Lamure (460 m).
14. Sur la place, prendre la rue principale à gauche sur 50 m puis, avant la chapelle, descendre par la piste à droite. Rester sur la voie principale qui vire à gauche puis à droite et descend vers la Loire.
15. Au carrefour en triangle (438 m), prendre le chemin en face. Il pénètre dans une zone d'anciennes gravières. Continuer à droite en bordure du plan d'eau et rester sur le chemin principal. Il se faufile entre berge de la Loire et étangs, franchit un bras d'eau entre deux bassins puis vire à droite et longe le camping municipal de la Garenne.
16. Continuer à gauche en bordure du camping, puis longer l'étang Vert (442 m). Après l'entrée du camping municipal de la Garenne, rejoindre la route d'accès et la suivre à droite.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Dans le bourg de Mons